



Athlétisme Estival

Championnat de Ligue Bourgogne-Franche-Comté

Jeudi 2 Mai 2024

Stade Colette Besson - Campus Universitaire Montmuzard - Allée des Stades Universitaires - 21000 Dijon

Qualificatif pour les championnats de France à Vineuil (Centre Val de Loire), les 01 & 02 juin 2024

Horaires :

16h00 : Mise en place du matériel, format° du jury, confirmat° d'inscriptions et vérificat° des Licences & de cartes d'étudiants.
 17h00 : Séries du 110m Haies M. – Javelot F. – Marteau M. et F– Triple Saut M. et F.
 17h10 : Séries du 100m Haies F. – Perche 1^{ère} barre à 3m40 - 17h20 : Séries du 100m M. – Hauteur 1^{ère} barre à 1m60
 17h40 : Séries du 100m F. – Disque F. - 18h00 : Finales du 110m Haies M. – Poids M. et F – Longueur F.
 18h10 : Finales du 100m Haies F. – Javelot M. - 18h20 : Finales du 100m M. - 18h40 : Finales du 100m F.
 18h55 : Finales du 800m M. – Perche 1^{ère} barre à 2m00 – Hauteur 1^{ère} barre à 1m20
 19h00 : Finales du 800m F. – Disque M. – Longueur M. - 19h10 : Finales du 200m M. et F. - 19h25 : Finales du 1500m M. et F
 19h40 : Finales du 400m Haies M. et F. - 19h50 : Finales du 400m M. et F - 20h00 : 3000m et 5000m M. et F.

Date limite d'engagement : Tous les étudiants souhaitant participer à cette compétition et/ou souhaitant demander une qualification au Championnat de France doivent s'inscrire à cette compétition avant le 30 Avril 2024.

Modalités d'inscription : Par internet sur l'adresse : http://www.sport-u-licences.com/fnsu_compets02.php, rentrez votre N° de licence FFSU puis votre date de naissance (Profitez-en pour vérifier votre numéro de téléphone et votre adresse mail afin de mettre à jour). Choisissez ensuite la compétition « DIJON – Athlétisme estival – Région – Championnat Inter académiques », cliquez sur « Inscrire », renseignez les champs demandés et enregistrez.



NOUVEAU !

Cette saison, la CMN a décidé de fixer un nbre maximal de qualifiés par épreuves. Il n'y a plus de quotas par site. Les listes d'athlètes remontées par les CMR doivent donc s'entendre comme des listes d'athlètes qualifiables et non qualifiés. Ces propositions d'athlètes faites par les CMR seront étudiées par la CMN qui, en fonction du nombre maximal d'athlètes par épreuves, publiera 2 listes d'athlètes qualifiables (prioritaire et complémentaire)

Épreuve F/H	Nb qualifiés*	Épreuve F/H	Nb qualifiés*
100	64	3000/5000 marche	16
100H/110H	64	Perche	16
200	42	Hauteur	16
400	42	Longueur	16
400H	42	Triple	16
800	32	Poids	16
1500	24	Disque	16
3000/5000	16	Javelot	16
3000m steeple	16	Marteau	16

Carte d'étudiant et licence FF Sport U 2023-2024 obligatoires

